



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Le Ministre

Paris, le 24 mars 2009

Monsieur le Député-Maire,

La France affronte actuellement une crise économique mondiale d'une ampleur sans précédent depuis 1929. Dans un souci de justice et pour protéger nos compatriotes les plus fragiles, le Président de la République a pris une série de décisions : prime de 500 € pour les travailleurs précaires, attribution de 200 euros en « bons d'achat » ou encore, prime exceptionnelle de 150 euros pour les familles modestes.

A cet effort de 2,6 milliards d'euros, vient s'ajouter la mise en œuvre des engagements présidentiels, comme la revalorisation de 25%, d'ici 2012, du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé, ainsi que le versement d'une prime de solidarité active de 200 euros, prévue dans le cadre du plan de relance décidé en décembre dernier.

Malgré les contraintes techniques, toutes ces mesures seront, conformément à la volonté du chef de l'État, mises en œuvre par le Premier Ministre et le Gouvernement dans les prochains jours.

Parce qu'il est essentiel que chaque parlementaire de la majorité se fasse le relais, sur le terrain, auprès des Français, de ces mesures exceptionnelles, j'ai souhaité vous rendre personnellement destinataire d'éléments chiffrés permettant de montrer leur impact concret, rapide et puissant dans votre département et dans votre région.

Je vous remercie de bien vouloir donner à ces différentes mesures toute la publicité qu'il convient.

Sachant pouvoir compter sur votre précieux concours, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sien cordialement

Brice HORTEFEUX

Monsieur Jean-Pierre SCHOSTECK
Député des Hauts de Seine
Maire de Châtillon
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS